

## LA PÉRIODE ESTIVALE

---

Saison propice pour les vacances annuelles, cette période qui débute nous apportera nous l'espérons du temps agréable pour tous. Pour les agriculteurs : une saison idéale pour les récoltes . Pour les vacanciers et l'industrie touristique : une saison où la température sera au rendez-vous . À ceux et celles qui accueilleront nos visiteurs, merci pour votre accueil chaleureux, ce qui permettra à ces derniers de conserver un excellent souvenir de leur passage chez nous.

A tous ceux qui prendront des vacances au cours de l'été, au nom des membres du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances, un repos bien mérité.

Gaston Gaudreault, maire

## ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

---

La Corporation de développement touristique de Sainte-Luce vous informe que les dates de tenue des sculptures de sable et des sculpturales sont les suivantes:

Sculptures de sable: 24 juillet 2010  
Sculpturales: 23 au 29 août 2010

De plus amples informations sont contenues sur le site internet de la Municipalité de Sainte-Luce à l'adresse suivante:  
[www.sainteluce.ca](http://www.sainteluce.ca)

## Sommaire

### LA PÉRIODE ESTIVALE

### ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

### AFFAIRES MUNICIPALES

- Projets municipaux en cours et à venir
- Congés fériés
- Feux à ciel ouvert
- Inspection et ramonage des cheminées

### COMMUNAUTAIRE

- Club Richelieu Le Havre
- Club des 50 ans et plus de Luceville
- Dance Floor
- Pépinière de Sainte-Luce couronnée lors du Gala national des Prix innovation de la CSST

### CLUB DE SOCCER

### CAMP DE JOUR 2010

### AMIS DU PATRIMOINE

- Invitation à une conférence de presse
- La grande loterie
- Les paroles immortelles
- Emploi d'été pour étudiant

### DES LIVRES EN TROP

---

### Prochaines sessions du conseil municipal

Dates: Lundis 7 juin, 5 juillet et 2 août  
Mardi 7 septembre  
Endroit: Centre Gabriel-Nadeau  
1, rue Langlois  
Heure: 20 h

# Affaires municipales

## PROJETS MUNICIPAUX EN COURS ET À VENIR

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Je prends quelques minutes de votre temps pour faire le tour des différents projets qui sont en cours et à venir sur le territoire de votre municipalité. Cette information vous permettra de mieux connaître nos activités.

Tout d'abord, mentionnons que nous avons fait l'acquisition d'un camion-citerne au service de protection contre les incendies. Il s'agit d'un camion usagé sur lequel nous avons installé notre citerne existante. Le remplacement de camion devenait nécessaire à cause de la vétusté du camion en place qui datait de 1977.

Au début du mois de mai, nous avons fait l'acquisition d'un balai aspirateur, pour faire l'entretien de nos rues. Depuis quelques années, nous donnions l'entretien des chemins à contrat. Le balai aspirateur étant passé partout une fois par année et une deuxième fois dans les rues les plus achalandées, le niveau de service était faible. Avec cet achat, à un coût comparable, nous comptons vous donner un meilleur service en balayant lorsque nécessaire.

En ce qui a trait aux travaux de génie, nous procéderons au changement de l'aqueduc de la rue Gauthier au cours des prochaines semaines. Par la suite, les conduites d'égout et d'aqueduc seront changées sur la rue Saint-Charles et sur une portion de la rue Saint-Elzéar. Ces travaux ont été déterminés en fonction du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout, établi par nos ingénieurs.

Dans ce même secteur d'activité, nous voulons au cours de l'été qui vient, faire des travaux de mise à niveau sur nos trois réservoirs d'eau potable, notamment refaire le toit du réservoir se trouvant en bordure de la Route 298.

Dans le dossier de l'installation d'un aqueduc pour desservir les résidences de la Route 132 Est, nous venons de recevoir la confirmation du gouvernement du Québec, que nous allons être subventionnés pour ces travaux, pour une somme de 1 556 876 \$, ce qui représente 80% du coût des travaux. Nous allons tout mettre en œuvre pour que ce projet se réalise le plus rapidement possible. Les propriétaires concernés seront contactés prochainement.

Pour la réfection de portions de sections du réseau d'aqueduc du côté de la Route 132 Ouest, nous avons déjà obtenu la confirmation d'une subvention. Cependant, nous examinons toutes les avenues possibles pour tenter de construire un égout domestique sur cette portion de la Route 132 Ouest, soit de la rue du Boisé, jusqu'au ruisseau à La Loutre. Nous vous ferons part de l'évolution de ce dossier ultérieurement.

Il y a aussi le dossier des rues Saint-Alphonse et Saint-Pierre Est, où nous avons un projet important qui se réaliserait à moyen terme. Ce projet est mené conjointement avec le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire (MAMROT), et le Ministère des Transports du Québec (MTQ). Il s'agit de remplacer les conduites d'égout et d'aqueduc, le pavage, les bordures et les trottoirs. L'objectif est de produire les plans et devis en 2010 et de réaliser le travail en 2011. Un niveau important d'aide financière en provenance du gouvernement du Québec sera nécessaire pour réaliser ce projet.

Au niveau des travaux de voirie, nous comptons procéder au pavage du Rang 3 Ouest, sur une distance de 1,5 km à partir de notre limite avec Saint-Anaclet. Ce travail sera effectué au cours de l'été qui vient. Il y a aussi un ponton à grand diamètre à remplacer dans le Rang 3 Ouest. Nous attendons un rapport de nos ingénieurs pour connaître l'ampleur de la tâche, les budgets nécessaires et l'échéancier des travaux.

Il y a le dossier « Jeunesse » qui nous tient particulièrement à cœur. Notre coordonateur aux loisirs a entrepris des discussions avec nos adolescents, pour connaître leurs besoins. Déjà, nous comprenons qu'ils ont un besoin au niveau d'un lieu de rassemblement. Au cours des mois qui viennent, nous allons analyser ce dossier pour déterminer les solutions à mettre de l'avant dans ce dossier. C'est une de nos priorités d'offrir des services à nos adolescents pour favoriser leur épanouissement.

Pour ce qui est de la signalisation, nous allons procéder à l'installation de deux nouveaux panneaux, le premier sera installé à la sortie 629 de l'autoroute 20, direction Est pour indiquer les deux principaux secteurs de Sainte-Luce. Le deuxième sera installé en bordure de la Route 298, direction Nord, à la hauteur du bâtiment de service de la compagnie Télus. Il indiquera la plage. Ces panneaux sont de grande qualité et nous sommes assurés qu'ils vous plairont.

# Affaires municipales (suite)

## PROJETS MUNICIPAUX EN COURS ET À VENIR Suite

Enfin, il y a le dossier de la Promenade de l'Anse-aux-Coques. Tout comme vous, nous trouvons qu'il s'éternise. Pour ce qui est des réparations au mur, nous sommes présentement en appel d'offres pour une étude hydraulique qui nous a été demandée par le Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs. Le résultat de cette étude nous précisera la bonne technique pour procéder à la réparation du mur. Pour ce qui est des bâtiments, nous procéderons à leur entretien au cours des semaines qui viennent.

J'espère que vous comprendrez mieux avec ces informations, dans quels dossiers sont impliqués les membres de votre conseil municipal.

Recevez mes salutations distinguées.

Gaston Gaudreault, maire

## CONGÉS FÉRIÉS

Les bureaux de la Municipalité, ainsi que le Centre Gabriel-Nadeau, seront fermés les journées suivantes:

Jeudi 24 juin: Fête nationale  
Vendredi 2 juillet: Fête du Canada

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au 418 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, veuillez composer le 911.

## FEUX À CIEL OUVERT

Selon le règlement municipal R-2002-15, il est interdit d'allumer ou de maintenir allumé dans un endroit privé un feu hors d'un foyer.

Le règlement est appliqué par la Sûreté du Québec et les contrevenants sont passibles d'une amende de 50 \$.

## MRC de LA MITIS Service de sécurité incendie



## AVIS D'INFORMATION INSPECTION ET RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le 10 octobre 2006, la **MRC de La Mitis** adoptait le règlement **Règ 219-2006** portant sur la prévention en matière de sécurité incendie. L'article 2.6.1.4 du Code national de prévention des incendies stipule « qu'il faut **inspecter** les cheminées, tuyaux de raccordement et conduits de fumée pour déceler toute condition dangereuse » :

- à intervalle d'au plus **12 mois** ;
- chaque fois qu'on raccorde un appareil et
- chaque fois qu'un feu de cheminée a eu lieu.

Les cheminées, tuyaux de raccordement et conduits de fumée doivent être **ramonés** aussi souvent que nécessaire pour éliminer les accumulations dangereuses de dépôts combustibles. Cette mesure peut contribuer à améliorer la cote de risque des municipalités et des contribuables vis-à-vis les assureurs. Un refus de s'y conformer expose le citoyen à des complications en cas de sinistre.

L'inspection est **obligatoire** et elle doit être faite par des experts détenteurs d'un permis, dont l'obtention implique notamment qu'ils détiennent une assurance responsabilité et qu'ils répondent aux critères de l'Association des professionnels du chauffage (APC). Les entreprises dûment autorisées par le Service de sécurité incendie offrent le service d'inspection et de ramonage. Ces entreprises dispensent le service sur rendez-vous car il faut être présent au moment de la visite. Il s'agit de **Monsieur Michel Bérubé (418) 775-3555**. Il vous propose le nettoyage complet, incluant l'inspection selon les coûts suivants:

- Inspection 23 \$
- Ramonage 34 \$
- Inspection et ramonage 57 \$

Le Service de sécurité incendie recommande fortement à ceux qui ramonent eux-mêmes, de bien nettoyer avant de faire effectuer l'inspection par **l'entreprise autorisée**.

Pour tout renseignement additionnel, communiquez avec le Service de sécurité incendie au 418 775-5823.

# Communautaire

## CLUB RICHELIEU LE HAVRE



Le club Richelieu le Havre existe depuis 33 ans. Ses membres ont œuvré dans la communauté afin de promouvoir « l'Aide à la jeunesse ». Seulement durant les cinq dernières années nous avons versé plus de 20 000 \$ en dons, dons qui ont été financés à partir de nos activités tels le souper spaghetti, souper au crabe, tournoi de cartes et autres.

Comme tout organisme, nous avons besoin de membres pour la survie de notre club. Nous faisons appel aux gens dynamiques, disponibles et fidèles, afin de continuer notre œuvre. Sans membres, le club est appelé à disparaître.

Contactez-nous au 418 739-3073. Une expérience enrichissante vous attend.

Les Richelieu sont des clubs à caractère social, d'expression française. Les rencontres se font dans le plaisir, la bonne entente et la bonne humeur.

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

### *Pétanque extérieure*

Le club des 50 ans et plus de Luceville a aménagé deux terrains extérieurs de pétanque au terrain des loisirs du secteur Luceville, 110 rue Saint-Pierre Est.

Les personnes intéressées à faire la pratique libre de ce sport sont invitées à utiliser les terrains selon leurs disponibilités.

Pour plus d'informations, communiquez avec Denis Ross, président, au numéro 418 739-3552.



## DANCE FLOOR

### *Comité jeunesse de Sainte-Luce*

Le Comité jeunesse de Sainte-Luce invite tous les jeunes âgés entre 13 et 17 ans à participer à un « dance floor ».

**Musique:** DJ TUNDRA  
**Date:** Samedi 12 juin  
**Endroit:** Salle Louis-Philippe-Anctil  
59 rue Saint-Laurent  
**Âge:** 13 à 17 ans  
**Heure:** 9 h à 2 h  
**Admission:** 5 \$

Pour de plus amples informations, communiquez avec Karianne Desrosiers-Ross au numéro 418 739-3073.

## La Pépinière Sainte-Luce couronnée lors du Gala national des Prix innovation de la CSST



Rimouski, le 15 avril 2010 – La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent est fière d'annoncer que la Pépinière Sainte-Luce (ministère des Ressources naturelles et de la Faune) a reçu la

plus haute distinction dans la catégorie Organismes publics au Prix innovation en étant nommée lauréate nationale. C'est en présence du président du conseil d'administration et chef de la direction de la CSST, M. Luc Meunier, et devant plus de 500 employeurs et travailleurs du Québec que l'organisme bas-laurentien a reçu cet honneur lors du Gala national tenu au Centre des congrès de Québec. Organisé par la CSST, ce concours vise à récompenser les initiatives en matière de prévention et à les faire connaître.

« La réalisation de la Pépinière Sainte-Luce montre que la collaboration entre employeur et travailleurs en matière de santé et sécurité au travail est possible et donne de bons résultats. Je félicite l'organisation pour le travail accompli et les invite à poursuivre leurs efforts pour la prévention des accidents », a souligné la directrice régionale, Mme Mona St-Jean.

## La Pépinière Sainte-Luce veut garder ses travailleurs en santé

La Pépinière Sainte-Luce produit des plants à racines nues et des plants en récipients destinés à être transplantés un peu partout au Québec. Lorsque les travailleurs devaient enlever les piquets de clôture à neige au printemps, ils risquaient de se coincer les doigts dans la chaîne fixée au dispositif de levage d'un tracteur, se blesser au dos ou se faire happer par le tracteur. Pour assurer leur sécurité, l'ouvrier sylvicole principal a conçu une pince mécanique, actionnée à l'aide d'un dispositif hydraulique et manipulée par le chauffeur du tracteur. Ce dernier peut déloger les piquets du sol pendant que l'aide sylvicole reste près de la remorque et ramasse les piquets au fur et à mesure qu'ils sont libérés.

Source : Sophie Gaudreault, communicatrice régionale  
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent – CSST

**Le conseil municipal de Sainte-Luce félicite l'employeur et les travailleurs de la Pépinière Sainte-Luce pour l'initiative dont ils ont fait preuve en vue de se doter d'un milieu de travail sécuritaire.**

# **Club de soccer de Sainte-Luce**

---

## ***HORAIRES DES PARTIES***

Le Club de soccer de Sainte-Luce est fier de vous présenter les horaires de certains entraînements et toutes les parties qui seront disputées par les jeunes de Sainte-Luce cet été.

Plusieurs événements hors de contrôle comme la température, nous obligent parfois à annuler ou à déplacer des entraînements ou des parties. Nous vous invitons à vérifier sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Luce à l'adresse [www.sainteluce.ca](http://www.sainteluce.ca), onglets / Loisirs et culture / Activités / Soccer. Les corrections seront publiées dès que reçues.

**Tous les entraînements et toutes les parties sont disputés sur le terrain des loisirs du secteur Luceville, au 110 rue Saint-Pierre Est.**

## **Soccer Sainte-Luce** ***Horaire des entraînements U6***

<u>Jour</u>	<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Site</u>	<u>Terrain</u>	<u>Équipe</u>	<u>Activité</u>
Mardi	01-juin	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Jeudi	03-juin	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Mardi	08-juin	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Jeudi	10-juin	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Mardi	15-juin	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Jeudi	17-juin	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Mardi	22-juin	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Mardi	29-juin	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Jeudi	01-juil	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Lundi	05-juil	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Mercredi	07-juil	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Lundi	12-juil	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Mercredi	14-juil	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Lundi	26-juil	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Mercredi	28-juil	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Lundi	02-août	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Mercredi	04-août	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Lundi	09-août	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement
Mercredi	11-août	18h30	Sainte-Luce	TM 3	U-6	Entraînement



# Soccer Sainte-Luce

## Horaire des parties U-8

<u>Jour</u>	<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Site</u>	<u>Terrain</u>	<u>Équipe</u>	
Mardi	01-juin	18h30	Sainte-Luce	TM#1	1 et 2	Entraînement
Jeudi	03-juin	18h30	Sainte-Luce	TM#1	1 et 2	Entraînement
Mardi	29-juin	18h30	Mont-Joli	TM #1	1 vs 6	
Mardi	29-juin	18h30	Sainte-Luce	TM #1	2 vs 4	
Jeudi	01-juil	18h30	Sainte-Luce	TM #1	1	Entraînement
Jeudi	01-juil	18h30	Saint-Anaclet	TM #1	2 vs 3	
Mardi	06-juil	18h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 5	
Mardi	06-juil	18h30	Sainte-Luce	TM #2	2 vs 3	
Jeudi	08-juil	18h30	Sainte-Luce	TM #1	2	Entraînement
Jeudi	08-juil	18h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 6	
Mardi	13-juil	18h30	Saint-Anaclet	TM #1	1 vs 3	
Mardi	13-juil	18h30	Sainte-Luce	TM #1	2 vs 6	
Jeudi	15-juil	18h30	Sainte-Luce	TM #1	4 vs 2	
Jeudi	15-juil	18h30	Sainte-Luce	TM #2	1	Entraînement
Mardi	27-juil	18h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 2	
Jeudi	29-juil	18h30	Saint-Anaclet	TM #1	1 vs 4	
Jeudi	29-juil	18h30	Mont-Joli	TM #1	2 vs 6	1= Sainte-Luce #1
Mardi	03-août	18h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 5	2= Sainte-Luce #2
Mardi	03-août	18h30	Sainte-Luce	TM #2	2 vs 4	3= Saint-Anaclet #1
Jeudi	05-août	18h30	Saint-Anaclet	TM #1	1 vs 3	4= Saint-Anaclet #2
Jeudi	05-août	18h30	Saint-Anaclet	TM #2	2 vs 4	5= Saint-Donat
Mardi	10-août	18h30	Sainte-Luce	TM #2	1 vs 6	6= Mont-Joli
Mardi	10-août	18h30	Sainte-Luce	TM#1	2	Entraînement
Jeudi	12-août	18h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 2	

## Horaire des parties U-10

<u>Jour</u>	<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Site</u>	<u>Terrain</u>	<u>Équipe</u>	<u>Activité</u>
Mardi	01-juin	19h30	Sainte-Luce	TM#2	1 et 2	Entraînement
Jeudi	10-juin	19h30	Saint-Anaclet	TM #1	1 vs 3	
Jeudi	10-juin	19h30	Sainte-Luce	TM #1	2 vs 6	
Mardi	15-juin	19h30	Sainte-Luce	TM#2	1 et 2	Entraînement
Jeudi	17-juin	19h30	Sainte-Luce	TM#2	1 et 2	Entraînement
Mardi	22-juin	19h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 4	
Mardi	22-juin	19h30	Saint-Donat	TM #1	2 vs 5	
Mardi	29-juin	19h30	Mont-Joli	TM #1	1 vs 8	1- Sainte-Luce #1
Mardi	29-juin	19h30	Sainte-Luce	TM #1	2 vs 4	2= Sainte-Luce #2
Jeudi	01-juil	19h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 10	
Jeudi	01-juil	19h30	Saint-Anaclet	TM #1	2 vs 3	
Mardi	06-juil	19h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 5	
Mardi	06-juil	19h30	Sainte-Luce	TM #2	2 vs 3	
Jeudi	08-juil	19h30	Sainte-Luce	TM #1	2 vs 9	
Jeudi	08-juil	19h30	Sainte-Luce	TM #2	1 vs 7	
Mardi	13-juil	19h30	Saint-Anaclet	TM #1	1 vs 3	
Mardi	13-juil	19h30	Sainte-Luce	TM #1	2 vs 8	
Jeudi	15-juil	19h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 9	
Jeudi	15-juil	19h30	Mont-Joli	TM #1	2 vs 8	
Mardi	27-juil	19h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 2	
Jeudi	29-juil	19h30	Saint-Anaclet	TM #1	1 vs 4	
Jeudi	29-juil	19h30	Mont-Joli	TM #2	2 vs 10	
Mardi	03-août	19h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 5	
Mardi	03-août	19h30	Sainte-Luce	TM #2	2 vs 7	
Jeudi	05-août	19h30	Saint-Anaclet	TM #1	1 vs 3	
Jeudi	05-août	19h30	Saint-Anaclet	TM #2	2 vs 4	
Mardi	10-août	19h30	Sainte-Luce	TM #1	2 vs 9	
Mardi	10-août	19h30	Sainte-Luce	TM #2	1 vs 6	
Jeudi	12-août	19h30	Sainte-Luce	TM #1	1 vs 2	

# Camp de jour 2010

Le camp de jour réunit les jeunes de 5 à 12 ans, du 28 juin au 13 août 2010, pour leur faire vivre des jeux et des aventures emballantes pendant la saison estivale.

## INSCRIPTION

**Dates** Mardi, 8 juin, de 18 h à 20 h, à la salle Louis-Philippe-Ancil  
Mercredi 9 juin, de 18 h à 20 h, au Centre communautaire Gabriel-Nadeau

**Coût** 60,00 \$ / 1<sup>er</sup> enfant, 50,00 \$ / 2<sup>e</sup> enfant, 40,00 \$ / 3<sup>e</sup> enfant.  
5 \$ par sortie en autobus (4 sorties prévues)



- Le paiement devra être acquitté en entier lors de l'inscription et un reçu sera remis pour crédit d'impôt.
- Les chèques émis à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Luce sont acceptés.

## COORDONNÉES DU CAMP DE JOUR

**Clientèle** Enfants âgés de 5 à 12 ans. (L'enfant doit avoir 5 ans au plus tard le 30 juin).

**Activités** Activités en plein air et sportives, visites éducatives, spectacles, bricolages, chansons, plage, piscine, sorties, etc.

**Horaires** Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.  
Du 28 juin au 13 août 2010. (7 semaines)

**Endroit** Centre communautaire Gabriel-Nadeau



## COORDONNÉES DU SERVICE DE GARDE

**Clientèle** Les jeunes qui fréquentent le camp de jour

**Coût** 2.50 \$ par période, maximum 5 \$

**Périodes** Du lundi au vendredi:

Matin	7 h à 9 h
Midi	12 h à 13 h
Soir	16 h à 17 h 30

**Pénalité** Après 17 h 30, une pénalité de 1 \$ / minute / enfant sera facturée.

**Congé férié** Le camp de jour et le service de garde seront fermés le jeudi 24 juin à l'occasion de la Fête Nationale. Ils seront par contre en opération la journée de la Fête du Canada, le jeudi 1<sup>er</sup> juillet,

## **Personnel d'animation**

### **Animatrices du camp de jour**



Évelyne Langlois



Audrey-Ann Paquet



Stéphanie Dumont



Émilie Marcheterre

### **Animatrices du service de garde**



Josiane Deschênes



Camylle Bond-Roussel



Marie-Pier Ouellet Morin



Kathleen Michaud

### **Animatrices pour personnes handicapées**

**TOUT LE PERSONNEL SUIVRA PENDANT DEUX JOURS UNE FORMATION SPÉCIALISÉE EN ANIMATION ET EN ENCADREMENT DE JEUNES DANS UN CAMP DE JOUR**

**Pour plus d'informations, communiquez avec Jean-Claude Molloy,  
coordonnateur du service des loisirs, au 418 739-3393.**

# **A** Nouvelles des *MIS DU PATRIMOINE DE SAINTE-LUCE*

## **Invitation à une conférence de presse**

Le vendredi 18 juin à 10 h, vous êtes tous invités à la conférence de presse qui aura lieu à l'église de Sainte-Luce afin de procéder à l'inauguration du circuit d'interprétation du site du patrimoine. Lors de cette occasion, vous pourrez être informés de plusieurs autres sujets d'intérêt.

Nous vous attendons en grand nombre!

Pour information : Nicole Bernier 418 739-4162

## **La grande loterie**

Lors de la conférence de presse, il y aura le lancement officiel de la GRANDE LOTERIE.

5 prix de 1 000\$ seront tirés le 5 décembre 2010.

1 chance sur 50 de gagner, car seulement 250 billets sont mis en vente au prix de 100 \$ chacun.

Pour information : Claire Drapeau 418-739-4083

## **Les paroles immortelles**

Sous le signe de la découverte de textes anciens et nouveaux qui parlent de notre région et de sujets divers, des lecteurs vous amèneront dans un univers surprenant et captivant.

Cette activité spéciale aura lieu en l'église de Sainte-Luce :

Samedi soir le 31 juillet à 19h30, avec reprise le dimanche 1<sup>er</sup> août à 14 h.

L'entrée sera libre et surveillez la publicité qui aura lieu en juillet.

Pour information : Jocelyn Ross 418 739-3583

## **Emploi d'été pour étudiant**

Nous sommes à la recherche d'une personne pouvant occuper le poste d'agent de mise en valeur du patrimoine et guide. Le travail s'effectue sur le site de l'église à Sainte-Luce.

Le travail débiterait le 21 juin pour une période de 7 à 9 semaines; le salaire est de 10.50 \$/hre. L'horaire est du mardi au samedi de 10 à 18 h. La personne recherchée est responsable, créative, à l'aise avec le public, s'exprime bien en français; l'anglais est un atout.

Expédier votre CV au [bernier.gagnon@cgcable.ca](mailto:bernier.gagnon@cgcable.ca)

### ***DES LIVRES EN TROP***

Avez-vous dans vos étagères des livres dont vous n'avez plus besoin? Votre bibliothèque municipale en recueille actuellement. Que ce soit des romans, des bandes dessinées, des livres pour enfants, des guides pratiques, des dictionnaires, des encyclopédies, tout est accepté. Les bénévoles feront le tri.

Ces livres pourront ainsi être ajoutés à notre collection, vendus pour faire l'achat d'albums pour les jeunes ou donnés à l'organisme *Culture à partager* qui les recueille pour les pays en développement.

Vous pouvez déposer vos livres à donner :

- à l'une de vos deux bibliothèques municipales aux heures habituelles d'ouverture;
- au bureau municipal, du lundi au vendredi, entre 9 h et 12 h ou entre 13 h et 16 h 30.